



Year / Année

Tuition and Enrolment Certificate
Certificat pour frais de scolarité et d'inscription

Name and address of designated educational institution Nom et adresse de l'établissement d'enseignement		11 School type Catégorie d'école			12 Flying school or club École ou club de pilotage				
		14 Student number Numéro d'étudiant			15 Filer Account Number Numéro de compte du déclarant				
13 Name of program or course Nom du programme ou du cours		Session periods Périodes d'études	19 From De YY/MM AA/MM	20 To À YY/MM AA/MM	21 Number of months part-time Nombre de mois à temps partiel	22 Number of months full-time Nombre de mois à temps plein	23 Eligible tuition fees, part-time and full-time Frais de scolarité admissibles pour études à temps partiel et à temps plein		
Student Name Nom de l'étudiant			1	2				3	4
Student address Adresse de l'étudiant			2	3				4	5
17 Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS)			3	4				5	6
17 Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS)			4	5				6	7
		Totals / Totaux			24	25	26		
<p>Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition amount, complete the back of Certificate 2</p> <p>Renseignements pour les étudiants : Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité, remplissez le verso du certificat 2.</p>									

See the privacy notice on the next page.
 Consultez l'avis de confidentialité à la page suivante.

T2202 (21)



Year / Année

Tuition and Enrolment Certificate
Certificat pour frais de scolarité et d'inscription

Name and address of designated educational institution Nom et adresse de l'établissement d'enseignement		11 School type Catégorie d'école			12 Flying school or club École ou club de pilotage				
		14 Student number Numéro d'étudiant			15 Filer Account Number Numéro de compte du déclarant				
13 Name of program or course Nom du programme ou du cours		Session periods Périodes d'études	19 From De YY/MM AA/MM	20 To À YY/MM AA/MM	21 Number of months part-time Nombre de mois à temps partiel	22 Number of months full-time Nombre de mois à temps plein	23 Eligible tuition fees, part-time and full-time Frais de scolarité admissibles pour études à temps partiel et à temps plein		
Student Name Nom de l'étudiant			1	2				3	4
Student address Adresse de l'étudiant			2	3				4	5
17 Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS)			3	4				5	6
17 Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS)			4	5				6	7
		Totals / Totaux			24	25	26		
<p>Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition amount, complete the back of Certificate 2</p> <p>Renseignements pour les étudiants : Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité, remplissez le verso du certificat 2.</p>									

See the privacy notice on the next page.
 Consultez l'avis de confidentialité à la page suivante.

T2202 (21)



Use this area to complete your federal Schedule 11 and your provincial or territorial Schedule (S11), if applicable.

Fill in this area if you were enrolled in an institution or flying school or club certified by Employment and Social Development Canada.

I certify that I work or intend to work in the occupation of

(Type of occupation)

and was enrolled in the course identified in Box 13 to acquire or improve the skills in that occupation.

Student signature

Date (YYYYMMDD)

Personal information (including the SIN) is collected for the purposes of the administration or enforcement of the Income Tax Act and related programs and activities such as administering tax, benefits, audit, compliance, and collection. Personal information may be shared for purposes of other federal Acts that provide for the imposition and collection of a tax or duty. Personal information may also be shared with other federal, provincial, territorial or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in interest payable, penalties or other actions. Under the Privacy Act, individuals have the right to access their personal information, request correction, or file a complaint to the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of the individual's personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 at canada.ca/cra-info-source.

Utilisez cette section pour remplir votre annexe 11 fédérale, ainsi que votre annexe provinciale ou territoriale (S11), s'il y a lieu.

Remplissez cette section si vous étiez inscrit dans un établissement, une école de pilotage ou un club certifié par Emploi et Développement social Canada.

J'atteste que j'exerce ou que je compte exercer un emploi de

(Genre d'emplois)

et que j'étais inscrit au cours indiqué à la case 13 en vue d'acquérir ou d'améliorer les compétences professionnelles pour cet emploi.

Signature de l'étudiant

Date (AAAAMMJJ)

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes tels que l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements personnels peuvent être transmis aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Les renseignements personnels peuvent aussi être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où la loi l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 à canada.ca/arc-info-source.

Complete this area if you are transferring **unused current year** amounts to a designated individual.

I designate _____, my _____, to claim:
(Individual's name) (Relationship to you)

(1) \$ _____ on line 32400 of their
(Federal tuition amount)

Income Tax and Benefit Return or on line 36000 of their **federal Schedule 2**, as applicable.

(2) \$ _____ on line 58600 of their **provincial** or
(Provincial or territorial amount)

territorial Form 428, or line 59090 of their **provincial** or **territorial Schedule (S2)**, as applicable.

Note 1: The amount at line (1) above cannot be more than the maximum transferable amount of your **federal Schedule 11**.

Note 2: The amount at line (2) above cannot be more than the maximum transferable amount of your **provincial** or **territorial Schedule (S11)**. Line (2) is not applicable to individuals who are residents of Quebec, Alberta, Ontario or Saskatchewan on December 31.

Note 3: If you did not reside in the same province or territory as the designated individual on December 31, special rules may apply. For more details, call **1-800-959-8281**.

Student signature

Date (YYYYMMDD)

Personal information (including the SIN) is collected for the purposes of the administration or enforcement of the Income Tax Act and related programs and activities such as administering tax, benefits, audit, compliance, and collection. Personal information may be shared for purposes of other federal Acts that provide for the imposition and collection of a tax or duty. Personal information may also be shared with other federal, provincial, territorial or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in interest payable, penalties or other actions. Under the Privacy Act, individuals have the right to access their personal information, request correction, or file a complaint to the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of the individual's personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 at canada.ca/cra-info-source.

Remplissez cette section si vous transférez des montants **non utilisés de l'année courante** à une personne désignée.

Je désigne _____, mon (ma) _____, comme
(Nom de la personne) (Lien de parenté)

personne pouvant demander :

(1) _____ \$ à la ligne 32400 de sa
(Montants fédéraux des frais de scolarité)

Déclaration de revenus et de prestations ou à la ligne 36000 de son **annexe 2 fédérale**, selon le cas.

(2) _____ \$ à la ligne 58600 de son **formulaire 428**
(Montant provincial ou territorial)

provincial ou territorial, ou à la ligne 59090 de son **annexe provinciale ou territoriale (S2)**, selon le cas.

Remarque 1 : Le montant indiqué à la ligne (1) ci-dessus ne peut pas dépasser le montant maximal transférable de votre **annexe 11 fédérale**.

Remarque 2 : Le montant indiqué à la ligne (2) ci-dessus ne peut pas dépasser le montant maximal transférable de votre **annexe provinciale ou territoriale (S11)**. La ligne (2) ne s'applique pas aux personnes qui résident au Québec, en Alberta, en Ontario ou en Saskatchewan le 31 décembre.

Remarque 3 : Si, le 31 décembre, vous ne résidiez pas dans la même province ou le même territoire que la personne désignée, des règles spéciales pourraient s'appliquer. Pour en savoir plus, composez le **1-800-959-7383**.

Signature de l'étudiant

Date (AAAAMMJJ)

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes tels que l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements personnels peuvent être transmis aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Les renseignements personnels peuvent aussi être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où la loi l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 à canada.ca/arc-info-source.